



Le 4 mars 2022

INFORMATION AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Cette année, les épreuves sportives obligatoires des Jeunes Sapeurs-Pompiers se dérouleront le :

SAMEDI 9 AVRIL 2022 AU COMPLEXE SPORTIF DE LANGEAC

OUVERTURE à 9h00

400 athlètes JSP et adultes vont concourir sur les différentes épreuves réglementaires et obligatoires.

Pour le bon déroulement et la réussite de cette manifestation, veuillez noter les informations ci-après :

- ✦ **Pour participer, chaque concurrent devra se présenter 15 minutes avant l'heure prévue de l'épreuve, sur son lieu de concours.**
- ✦ **Départ à 7h45 de la Place Michelet (devant l'Eveil) au Puy-en-Velay. Retour au même endroit à 12h45.**
Le déplacement aller et retour de la section se fera en car. Présence obligatoire des JSP2 (4^{ème}), JSP3 (3^{ème}), JSP4 (Lycée) et Brevets Nationaux (Lycée).

ATTENTION : les cadets inscrits au Parcours sportif (S Bastet, Chanal G, Demure S, Enjolras L, Falcon A, Grèze P, Jamon P, Santerre G) ne passent qu'à 15h45. Ils doivent donc prévoir le repas de midi lors du départ en car le matin. De plus, l'épreuve se déroulant à 15h45, ils doivent aussi prévoir leur retour en voiture particulière.

M. Thollet renseignera en détails les JSP de chaque groupe sur le déroulement des épreuves.

Prévoir :

- une tenue de sport, un nécessaire de douche, une tenue chaude pour l'après épreuves. Laisser à la maison tous les objets de valeur, pensez à prendre un petit déjeuner adapté.
- Un goûter

E. BELLEDENT, B. THOLLET



Le 4 mars 2022

INFORMATION AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Cette année, les épreuves sportives obligatoires des Jeunes Sapeurs-Pompiers se dérouleront le :

SAMEDI 9 AVRIL 2022 AU COMPLEXE SPORTIF DE LANGEAC

OUVERTURE à 9h00

400 athlètes JSP et adultes vont concourir sur les différentes épreuves réglementaires et obligatoires.

Pour le bon déroulement et la réussite de cette manifestation, veuillez noter les informations ci-après :

- ✦ **Pour participer, chaque concurrent devra se présenter 15 minutes avant l'heure prévue de l'épreuve, sur son lieu de concours.**
- ✦ **Départ à 7h45 de la Place Michelet (devant l'Eveil) au Puy-en-Velay. Retour au même endroit à 12h45.**
Le déplacement aller et retour de la section se fera en car. Présence obligatoire des JSP2, JSP3, JSP4 et Brevets Nationaux.

ATTENTION : les cadets inscrits au Parcours sportif (S Bastet, Chanal G, Demure S, Enjolras L, Falcon A, Grèze P, Jamon P, Santerre G) ne passent qu'à 15h45. Ils doivent donc prévoir le repas de midi lors du départ en car le matin. De plus, l'épreuve se déroulant à 15h45, ils doivent aussi prévoir leur retour en voiture particulière.

M. Thollet renseignera en détails les JSP de chaque groupe sur le déroulement des épreuves.

Prévoir :

- une tenue de sport, un nécessaire de douche, une tenue chaude pour l'après épreuves. Laisser à la maison tous les objets de valeur, pensez à prendre un petit déjeuner adapté.
- Un goûter

E. BELLEDENT, B. THOLLET